

UniBRAIN
Les Universités, Le
Secteur Privé et la
Recherche dans
Les Innovations
Agricoles



Appel à Soumission de Notes Conceptuelles en vue de la mise en place de Consortiums d'Incubateurs d'Innovations d'entreprises agricoles (CIIEA)

L'Initiative:

UniBRAIN (Universités, Business et Recherche dans l'Innovation Agricole) est une structure pour lier l'enseignement universitaire, la recherche et le secteur des affaires en vue d'une agriculture durable, et qui apporte un appui aux interventions suivantes :

1. **Développement d'innovations d'entreprises agricoles** dans un cadre institutionnel favorable mettant ensemble des « incubatés », des universités, des institutions de recherche et le secteur privé sous forme de consortium d'Incubateurs d'Innovations d'Entreprises Agricoles (CIIEA).
2. **Production d'entrepreneurs et d'innovateurs du secteur privé agricole à travers** l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage de l'Agro-business aux niveaux Maîtrise et Masters.
3. **Partage et augmentation de l'échelle d'adoption des résultats, des expériences et des pratiques d'innovations.**

Notes conceptuelles

Les notes conceptuelles sont développées pour la formation de Consortiums d'Incubateurs d'Innovations d'Entreprises Agricoles (CIIEA), comprenant des universités, des « incubatés », des institutions de recherche et le secteur privé, et basés dans l'un ou l'autre des pays prioritaires de Danida: Bénin, Burkina Faso, Ghana, Kenya, Mali, Mozambique, Tanzanie, Ouganda et Zambie.

Les CIIEA proposés vont définir les structures institutionnelles permettant d'atteindre les objectifs ci-haut mentionnés de l'UniBRAIN, à savoir :

- i. **Développer des innovations d'entreprises agricoles** dans un cadre institutionnel favorable mettant ensemble des « incubatés », des universités, des institutions de recherche et le secteur privé sous forme de consortium d'Incubateurs d'Innovations d'Entreprises Agricoles (CIIEA) **La mission des « incubateurs » sera de faciliter la** création d'entreprises agro commerciales compétitives par le développement et la commercialisation de technologies. Ils vont prêter main forte aux nouveaux entrepreneurs/entreprises en leur offrant des services allant de la conceptualisation de l'entreprise jusqu'à la mise en exécution et la diffusion à grande échelle. Ils vont spécialement s'engager à à soutenir les femmes, les jeunes entrepreneurs et les jeunes employés.

Les « incubateurs » apporteront un appui aux particuliers et aux entreprises ayant besoin d'expertise pour commercialiser leurs innovations, changer, étendre ou diversifier leurs affaires ou entreprises .Cela pourrait comprendre un développement collaboratif d'entreprises qui impliquerait une combinaison adéquate d'entreprises privées, d'institutions de recherche et d'universités.

Les services fournis par les incubateurs d'innovation d'entreprises agricoles (ici nommés incubateurs tout court) peuvent comprendre, mais de manière non restrictive, le support au démarrage d'entreprises par les étudiants diplômés, l'appui aux petites et aux moyennes entreprises pour leur croissance, le soutien aux entreprises établies en leur fournissant l'expertise et les infrastructures dont elles manquent pour la résolution de problèmes particuliers d'ordre technique et organisationnel, et pour la diversification ou l'expansion de leurs affaires ou pour la création de nouveaux marchés et alliances commerciales.

ii. **Développement et mise en œuvre d'enseignement et d'apprentissage améliorés et contextualisés aux niveaux Maitrise et Masters et qui s'appuient sur des approches et des outils variés**

Les « incubateurs » permettront aux universités et aux institutions de recherche de s'impliquer dans les affaires au sein des communautés locales, des pays et des régions. Ceci constituera des liens à deux sens dans lesquels les universités, les instituts de recherche et le secteur privé se donneront des feedbacks mutuels avec par exemple le secteur privé participant à la révision du programme d'enseignement pour améliorer la façon d'enseigner les étudiants, la préparation des sujets de recherche et l'organisation des facultés.

Quant aux étudiants du premier et du second cycle, ils contribueront au développement des innovations agricoles et profiteront aussi de l'expérience.

Les produits améliorés issus de ces collaborations comprendront l'apprentissage à distance, l'apprentissage, la formation pratique avec des stages, les études agro-commerciales et la formation en travail d'équipe, ainsi que d'autres compétences nécessaires pour les systèmes d'innovations interdisciplinaires et multi institutionnelles.

L'implication plus grande des universités dans l'innovation agricole, en tant que partenaires dans les initiatives du Programme de Développement Global de l'Agriculture en Afrique (PDDAA =CAADP), va créer une vision nouvelle et des opportunités d'investissement dans de meilleures infrastructures d'enseignement et de recherche en tant que composantes intégrales des programmes du développement agricole.

iii. **Partage et augmentation de l'échelle d'adoption des résultats, expériences et pratiques d'innovations**, à travers un réseautage et des canaux de communication

Les réseaux élargis des partenaires de l'UniBRAIN, à savoir le Réseau Africain pour l'Agriculture, l'Agroforesterie et la Gestion des Ressources Naturelles (ANAFE), le Réseau Africain d'Etude des Politiques et des Technologies (ATPS, le Consortium Panafricain sur l'Agrobusiness (PanAAC) et le Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA), en collaboration avec les organisations sous-régionales de recherche, à savoir l'ASARECA ou l'Association pour le Renforcement de la Recherche Agricole en Afrique Occidentale et Centrale, le CORAF/WECARD ou Conseil de l'Afrique Occidentale et Centrale pour la Recherche Agricole et le Développement, et le SADC-FANR ou la Direction de l'Afrique Australe pour le Développement et l'Alimentation, .Tous ces partenaires constitueront un atout vital pour faciliter l'échange des connaissances et des 'expériences en vue d'accélérer les innovations futures dans l'agrobusiness. Ceci inclura des activités visant à augmenter l'impact grâce à une meilleure adoption des innovations d'entreprises agricoles développées par les « incubateurs ».Les actions à mener comprendront l'établissement de services de conseil aux entreprises, des marchés d'innovations, des espaces virtuels de collaboration interactive, et des liens renforcés entre les universités, les institutions de recherche et les entreprises privées.

Soumission des notes conceptuelles

Les notes conceptuelles seront soumises par les institutions pilotes des futurs CIEA au co-ordinateur de l'UniBRAIN comme indiqué sur le format recommandé pour la note conceptuelle. Elles seront rassemblées et remises pour évaluation au Comité Indépendant chargé des Subventions de l'UniBRAIN, et qui est composé de cinq personnes renommées dont quatre Africains et un membre nommé par Danida.

Montant des subventions et durée

Environ douze (12) notes conceptuelles seront présélectionnées et appuyées à hauteur de 50 Dollars américains pour développer leurs plans d'entreprises. Les meilleurs plans d'entreprises retenus recevront des subventions de l'ordre de 2 million de dollars US pour une période de 4 ans, en vue de soutenir l'établissement et la mise en opération des CIEA.

Les partenaires de l'UniBRAIN ci-dessus cités seront disposés à fournir un soutien technique pour le développement des plans d'entreprises et autres comme stipulé dans l'offre de subventions.

Critères pour la sélection des notes conceptuelles

Les critères pour la sélection des meilleurs dossiers comprennent :

1. **La composition des consortia soumissionnant les notes conceptuelles :** chaque candidat consortium doit être composé par tous les acteurs pertinents pour assurer une durabilité de l'incubation d'innovations d'entreprises et de sa diffusion à grande échelle. Ces acteurs doivent obligatoirement comporter des universités, le secteur privé, des institutions de recherche et des représentants des « incubatés ». Parmi les membres des consortia formés doivent aussi figurer des décideurs politiques, des paysans et ou leurs organisations, des groupements de la société civile, des agents des services de vulgarisation et d'autres acteurs qui peuvent participer à l'établissement, la gestion et l'opération d'« incubateur » d'innovation d'entreprises agricoles.
2. **Gouvernance et gestion des consortia :** les IIEA seront dirigés par un Conseil constitués entre autres de représentants des universités, d'agro-industriels ou de privés du secteur agricole, des institutions de recherche agricole, et de représentants des « incubatés » ; ils seront gérés selon les principes commerciaux. Le Président du Conseil sera un membre élu par ses pairs.
3. **Leadership ;** le leadership des IIAE est ouvert à n'importe quel membre institutionnel du consortium: université, secteur privé, institution de recherche ou représentant des « incubatés ». L'institution chef de file ou pilote qui va abriter le secrétariat de l'incubateur doit être juridiquement enregistrée dans l'un des pays prioritaires de Danida et susceptible d'être auditée.
4. **L'adhésion de membres :** Excepté pour l'institution pilote, il n'y a aucune restriction quant à la location géographique des membres, qui peuvent inclure des institutions non-africaines. Cependant, chaque membre doit être doté de qualités qui apportent de la valeur ajoutée aux domaines d'intervention de l'incubateur. Le nombre de membres doit être cependant réduit au strict nécessaire pour assurer l'efficacité dans la prise des décisions.

Type d'innovation : les incubateurs seront mis en place pour soutenir les initiatives d'entreprises agricoles engagés dans l'un ou l'autre aspect de la chaîne de valeur agricole depuis la production jusqu'à la vente au détail, mais il est clair que chacun d'entre eux sera spécialisé dans un ou des domaines spécifiques pertinents pour leur niveau d'expertise et leur location.

5. Durabilité : les incubateurs devront être des entreprises et devront considérer les subventions éventuelles de l'UniBRAIN comme un capital de départ. Les détails sur la manière d'assurer la durabilité financière des incubateurs devront être développés dans les plans d'affaires que et les partenaires de l'UniBRAIN seront là pour les y aider. Cependant, des indications sur des sources potentielles de financements et de revenus alternatifs seront des éléments importants qui seront considérés dans l'évaluation des notes conceptuelles.

6. Avantages supplémentaires : les consortia sont priés d'ajouter de brèves déclarations d'intention et d'atouts tels que leur implication passée ou présente dans des incubations d'innovations et dans l'agrobusiness, et d'indiquer toute autre information qui s'avèrerait utile au Comité Indépendant chargé des Subventions.

Information générale

Pour plus information, veuillez consulter le prospectus en annexe sur l'UniBRAIN, qui indique entre autres que :

Les incubateurs devront avoir :

- Une identité claire exprimée par le nom de l'incubateur, son logo ou sa vision
- l'accès à une recherche de qualité et à un personnel de développement approprié pour le domaine d'intervention identifiée
- la capacité de faire le marketing des produits de grande valeur et des services
- la capacité de fournir l'expertise en matière de marketing et de gestion aux entreprises, surtout aux petites et moyennes entreprises qui n'ont pas de telles ressources.
- l'accès à des mentors qualifiés
- Une assistance compétente dans l'étude de faisabilité et dans le développement des plans d'entreprises
- l'accès à l'expertise assurant l'efficacité coût dans la résolution des problèmes
- l'accès aux laboratoires suffisamment équipés et aux sites de multiplication et de dépistage
- un soutien par une plaidoirie efficace pour la recherche des fonds destinés à la diffusion à grande échelle des innovations
- des entreprises vers qui trouver de l'aide en cas de problèmes urgents.

Les incubateurs pourront :

- sélectionner les entreprises d'après la cohérence de leurs plans d'entreprises et l'identité des incubateurs
- identifier les innovations et les opportunités d'entreprises qui intéresseront les différentes parties
- protéger les produits et gérer les secrets par les brevets, et assurer la confidentialité commerciale
- protéger les droits de propriété
- impliquer différentes facultés universitaires
- respecter les différents rôles des partenaires.

Les incubateurs assureront :

- la coordination et l'intégration de la connaissance technique agricole avec les entreprises
- des services consultatifs pour les entreprises déjà existant ou nouvellement établies
- un conseil sur de nouvelles approches en matière de développement d'entreprises agricoles
- la formation des entrepreneurs en collaboration avec des centres complémentaires
- des opportunités pour un appui et des investissements supplémentaires à travers des alliances avec d'autres centres

Informations supplémentaires

Pour de plus amples informations, veuillez visiter :

<http://www.fara-africa.org/our-projects/unibrain/>,
<http://www.atpsnet.org/programmes/RCB/UNIBRAIN/index.php>
<http://www.anafeafrica.org/UniBRAIN>
 ; <http://www.panaac.org>

Les Partenaires de UniBRAIN et leurs Rôles :

- (i) **Le Développement des innovations d'entreprises agricoles est piloté par l'ATPS** ; personnes à contacter: Dr. Kevin Urama, Directeur Exécutif d'ATPS, et Dr. Nicholas Ozor, ATPS Senior Research Officer, Contact Email: UniBRAIN@atpsnet.org
- (ii) **Le Développement et la mise en œuvre d'enseignement technique amélioré en Agrobusiness aux niveaux Maîtrise et Masters sont pilotés par l'ANAFE** ; personne à contacter : Dr Aissétou Dramé Yayé, Secrétaire exécutive d'ANAFE, et Mr. James Aucha, Email: a.yave@cgiar.org/J.Aucha@cgiar.org
- (iii) **La diffusion et l'adoption à grande des résultats, des expériences et des pratiques sont pilotées par le PanAAC** ; personne à contacter: Ms. Lucy Muchoki, PanAAC Chief Executive Officer, et Ms. Lydia Kimani, Contact Email: unibrain@panaac.org
- (iv) **L'Engagement des institutions de recherche agricole est piloté par le FARA** : personne à contacter : Dr. Irene Annor Frempong Email: i.frempong@fara-africa.org et les trois organisations de Recherche sous-régionales (ORSs) : **l'ASARECA** ; personne à contacter : Dr. Joseph Methu Email: j.methu@asareca.org . **le CORAF/WECARD** ; personne à contacter : Dr. Sidi Sanyang Dr Sidi Sanyang Email: sidi.sanyang@coraf.org, et: la **SADC-FANR**. personne à contacter : Keagile Molapong Email: kmolapong@sadc.int
- (v) **Coordination et administration du Programme, le Coordinateur de l'UniBRAIN** : Mr Ralph von Kaufmann. Email: r.vonkaufmann@fara-africa.org

Les détails des contacts sont indiqués ci après :

NB: Pour poser des questions relatives à la note conceptuelle, veuillez indiquer l'objectif d'UniBRAIN sur lequel porte votre question. Toutes les réponses et informations

supplémentaires sur l'UniBRAIN seront postées sur le site : <http://www.fara-africa.org/our-projects/unibrain/>

<p>Coordinator: Ralph von Kaufmann UniBRAIN Coordinator Forum for Agricultural Research in Africa (FARA) 12 Anmeda Street, Roman Ridge, Accra PMB CT 173 Cantonments, Accra, Ghana Telephone: +233 302 772823/779421, Fax: +233 302 773676</p> <p>Personal contact details: Box 1160, Karen 00502, Kenya Roaming tel: +254 733 634 508</p> <p>Email: r.vonkaufmann@fara-africa.org Website: www.fara-africa.org</p>	<p>Forum for Agricultural Research in Africa (FARA)</p> <p>Contact person: Dr. Irene Annor-Frempong Director, Capacity Strengthening</p> <p>12 Anmeda Street, Roman Ridge Mailing address: PMB CT 173, Cantonments, Accra, Ghana Office:+233- 21772823, +233 779421 Fax: +233 21 773676 Mobile:+233-244277015, +233-206437083 Email: ifrempong@fara-africa.org Website: www.fara-africa.org</p>
<p>African Network for Agriculture, Agroforestry and Natural Resources Education (ANAFAE)</p> <p>Contact person: Dr Aissétou Dramé Yayé Executive Secretary</p> <p>United Nations Avenue P.O. Box 30677-00100 Nairobi, Kenya Tel: 254-20-7224135 (Direct) 254-20-7224000 (Operator) Fax:254-20-7224001 Email: a.yaye@cgiar.org Website: www.anafafrica.org</p>	<p>African Technology Policy Studies Network (ATPS)</p> <p>Contact person: Dr. Kevin Urama Executive Director</p> <p>3rd Floor, The Chancery, Valley Road P.O. Box 10081, Nairobi 00100, Kenya Tel:+254 20 2714092 Direct Line:+254 20 2723875 Cell: +254 728 607703 Fax: +254 20 2714028 Email: executivedirector@atpsnet.org Website: http://www.atpsnet.org</p>
<p>Pan African Agribusiness and Agro Industry Consortium (PanAAC)</p> <p>Contact person: Ms. Lucy Muchoki, Chief Executive Officer,</p> <p>P.O. Box 2542-00200, Finance House,5th floor, Nairobi, Kenya</p> <p>Tel :+254 20 2371307,2213303,2213304 Direct: 254 20 2041136 Fax :+254 20 2246737 mobile:+254 722 510 210 Email:ceo@panaac.org Website :www.panaac.org</p>	<p>Association for strengthening Agricultural Research in Eastern and Central Africa (ASARECA)</p> <p>Contact Person: Dr. Joseph Methu</p> <p>Plot 15 John Babiha Rd. P.O.Box 765, Entebbe - Uganda</p> <p>Tel:+256 41 4320212 Fax:+256 41 4321126 Email: j.methu@asareca.org Website: www.asareca.org</p>

West and Central African Council for
Agricultural Research and Development
(CORAF/WECARD)

Contact person: Dr. Sidi Sanyang

7 Avenue Bourguiba
BP 48 Dakar RP,
CP 18523
Dakar – Senegal

Tel: +221 869 9618/ 869 9629

Fax: +221 869 9631

Email: sidi.sanyang@coraf.org

Website: www.coraf.org

Southern African Development Community-
Food and Natural Resources Directorate
(SADC-FANR)

Contact person: Dr. Keoagile Molapong

SADC House
Khama Crescent
Private Bag 0095, Gaborone, Botswana

Tel: +267 3181293

Email: kmolapong@sadc.int

Website: www.sadc.int/fanr

Date limite de soumission des notes conceptuelles:

Les soumissions par voie électronique doivent parvenir avant vendredi, 14 janvier 2011 à 16h.

Une copie imprimée de la demande doit aussi être envoyée par courrier postal à la même date.

Les soumissions doivent être adressées à:

Mr. Ralph von Kaufmann
UniBRAIN Technical Coordinator
Forum for Agricultural Research in Africa (FARA)
PO Box 1160, Karen 00502, Kenya

Email: r.vonkaufmann@fara-africa.org;

Website: www.fara-africa.org

Des copies électroniques des soumissions doivent être expédiées aux personnes ci-après :

¹ *Les copies doivent être envoyées à:*

Dr. Monty Jones, Executive Director, FARA Email: mjones@fara-africa.org

Dr. Irene Annor-Frempong, Director for Capacity Strengthening FARA
ifrempong@fara-africa.org

Dr. Aissetou Yaye-Drame, Executive Secretary, ANAFE, Email: a.yaye@cgiar.org

Ms. Lucy Muchoki, Chief Executive Officer, PanAAC Email: lmuchoki@panaac.org

Dr. Kevin Urama, Executive Director, ATPS Email: kurama@atpsnet.org

Dr. Joseph Methu, Head, Partnerships & Capacity Development Unit Email:

j.methu@asareca.org

Dr. Sidi Sanyang, Programme manager Capacity Strengthening Email:

sidi.sanyang@coraf.org

Dr. Keoagile Molapong, Senior Program Officer/R&D Email kmolapong@sadc.int